TRACTAFRIC MOTORS
Côte d'Ivoire

## AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE, Société anonyme avec Conseil d'administration au capital de 1.280.000.000 FCFA dont le siège social est à Abidjan – Km 4, Boulevard de Marseille – Zone 3 – ABIDJAN, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan, sous le numéro CI-ABJ-1963-B-782 - CC : n° 0100474 J, sont convoqués en Assemblée générale statuant à titre ordinaire et extraordinaire, le **Mardi 30 Juin 2026 à 10 h 00 à l'hôtel MOVENPICK ABIDJAN** sis au Plateau, Avenue Terrasson de Fougères, Ange Rue Gourgas, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2026

**A titre ordinaire**

- Présentation du rapport de gestion sur les comptes et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux SYSCOHADA et les comptes IFRS de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Examen et approbation des comptes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Question des comptes combinés ;
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme sur le Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
- Affectation du résultat et mise en paiement des dividendes.

**A titre extraordinaire**

- Actualisation de l'adresse du siège de la société ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour les formalités par devant notaire ;
- Pouvoirs pour les formalités de publicités.

## PROJET DE RESOLUTIONS

### A TITRE ORDINAIRE

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 2.367.384.402 F CFA.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 2,25 milliards FCFA.



Tractafric Motors Côte d'Ivoire | SA à Conseil d'administration au capital de 1 280 Millions de FCFA R.C.C.M. : CI-ABJ-1963-B-782 | N° C.C. : 0100474 J | RI : Réel Normal | ADF : DGE
Siège Abidjan : Km 4, Boulevard de Marseille - Zone 3 - 01 B.P. 1272 Abidjan 01 | Tel : 27 21 75 03 00 - Fax : 27 21 75 03 45 - E-mail : courrier.tmci@tractafric.com
Agence Abidjan-Nord : Boulevard Mitterrand, route de Bingerville - Abidjan | Tel : 27 22 40 01 80 - Fax : 27 22 40 01 81 - E-mail : tmci.abj-nord@tractafric.com
Agence San Pedro : Zone Industrielle, à proximité de SODECI - San Pedro | Tel : 27 34 71 31 55 - Fax : 27 34 71 31 59 - E-mail : tmci.san-pedro@tractafric.com
www.tractafrictmc-ci.com

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale prend acte de l'établissement des compte combinés au niveau de la Société Tractafric Sénégal pour l'exercice 2025.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique approuve les opérations traduites dans ledit rapport.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports du Conseil et des Commissaires aux comptes, donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2025 et décharge aux Commissaires aux comptes.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 2.367.384.402 F CFA comme suit :

- bénéfice de l'exercice 2.367.384.402 F CFA
- report à nouveau antérieur 3.438.088.470 F CFA
- formant un montant distribuable de 5.805.472.872 F CFA
- sur lequel est prélevé un dividende de 2.140.160.000 F CFA
  - (soit 209 F CFA brut par action)
- le solde en report à nouveau 3.665.312.872 F CFA

Il sera ainsi distribué aux Actionnaires un dividende global brut de 2.140.160.000 F CFA, soit 209 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source au taux de 12 % pour les personnes physiques et de 10 % pour les personnes morales.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2026.

**A TITRE EXTRAORDINAIRE**

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale prend acte du changement de nom de la rue dans laquelle le siège de la Société est situé et constate la nouvelle dénomination de l'adresse su siège de la Société :

*Km 4, Boulevard Philippe Gregoire Yace – Zone 3, 01 BP 1272 Abidjan 01.*

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

> *Article 4 - Siège social*
> *Le siège social est fixé à : Km 4, Boulevard Philippe Gregoire Yace – Zone 3, 01 BP 1272 Abidjan 01.*
>
> *Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire de la Côte d'Ivoire, par une simple décision du Conseil d'administration, sous réserve de la ratification par la prochaine Assemblée générale ordinaire.*

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Directeur général pour procéder à toute formalité relative au changement de la dénomination de l'adresse du siège de la société par devant notaire et notamment signer les statuts modifiés suite audit changement, de même que l'acte notarié de dépôt desdits statuts.

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



Tractafric Motors Côte d'Ivoire | SA à Conseil d'administration au capital de 1 280 Millions de FCFA R.C.C.M. : CI-ABJ-1963-B-782 | N° C.C. : 0100474 J | RI : Réel Normal | ADF : DGE
Siège Abidjan : Km 4, Boulevard de Marseille - Zone 3 - 01 B.P. 1272 Abidjan 01 | Tel : 27 21 75 03 00 - Fax : 27 21 75 03 45 - E-mail : courrier.tmci@tractafric.com
Agence Abidjan-Nord : Boulevard Mitterrand, route de Bingerville - Abidjan | Tel : 27 22 40 01 80 - Fax : 27 22 40 01 81 - E-mail : tmci.abj-nord@tractafric.com
Agence San Pedro : Zone Industrielle, à proximité de SODECI - San Pedro | Tel : 27 34 71 31 55 - Fax : 27 34 71 31 59 - E-mail : tmci.san-pedro@tractafric.com
www.tractafrictmc-ci.com